AAC — mise à disposition d'ateliers



MISE À DISPOSITION D'ATELIERS MODULES



Fructôse, implantée depuis 15 ans sur le môle 1 du port industriel de Dunkerque, est une base de soutien aux artistes évoluant dans le secteur des arts visuels. Nous lançons un appel à candidature pour la mise à disposition de deux ateliers d'artistes (individuels ou collectifs), disponibles du 1er avril au 1er septembre 2025. La durée de mise à disposition est flexible, pouvant être réduite ou étendue jusqu'à la fin de la période mentionnée.

Les ateliers Fructôse sont situés dans le hangar dit "des Mouettes", sur le môle 1 de Dunkerque. Le bâtiment, d'une surface totale de 2000 m², comprend :

- ▶ 14 ateliers modules fermés de 23 m²,
- ▶ 5 ateliers volumes (plateaux de 60 à 80 m²),
- Des ateliers techniques communs (bois, métal, sérigraphie et risographie).

Le bâtiment dispose également de sanitaires non-chauffés, d'une connexion Wi-Fi et d'une cuisine commune. Les ateliers ne sont pas des ateliers-logements. Les animaux ne sont pas autorisés.





MISE À DISPOSITION D'ATELIERS MODULES

Cet appel concerne deux ateliers modules disponibles à partir du 01 avril 2025. Chaque atelier module, d'une surface de 25 m², est en structure bois avec une couverture double toile isolante. Il dispose d'une petite mezzanine, d'un chauffage électrique individuel et d'un éclairage néon "lumière du jour".

La mise à disposition est contractualisée par une convention précisant les engagements mutuels entre l'artiste et Fructôse.

L'artiste devra s'acquitter d'une adhésion annuelle à l'association Fructôse (2€).

Une participation financière mensuelle de 60€ par artiste est demandée, avec la consommation électrique facturée selon le relevé du compteur individuel de l'atelier.









L'APPEL À CANDIDATURE

Cet appel est ouvert à tous les artistes ou collectifs engagé·es professionnellement dans le domaine des arts visuels. Fructôse se définissant comme une communauté d'échanges et de mutualisation, il est important que les artistes se familiarisent avec les valeurs et le projet de l'association pour comprendre les enjeux de travail bénévole et collectif.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent inclure :

- Un portfolio (maximum 20 pages en PDF, 10 Mo max)
- Une note d'intention ou de motivation précisant la durée souhaitée et l'usage prévu de l'atelier

Les dossiers sont à envoyer par mail <u>avant</u> le 09 mars 2025 à 23h59 à l'attention de Loren Leport à candidatures@fructosefructose.fr.

Le comité de sélection se réunira pour une entrée dans les ateliers du 1er avril (occupation jusqu'au 1er septembre 2025 au plus tard). Les résultats seront communiqués à partir du 20 mars 2025.

Fructôse attend avec impatience de découvrir vos candidatures. N'hésitez pas à solliciter l'équipe salariée pour pour toute demande d'information.